

12.11.2008 – 08:20 Uhr

Assurance-maladie: Enquête sur les options prises par les assurés dans l'optique d'un changement d'assureur

Lausanne (ots) -

Le site comparateur www.bonus.ch vient de mener une enquête* sur les options prises par les assurés pour 2009.

Comme chaque année en cette période, on constate une propension élevée de réticences aux changements de la part des assurés. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, le fait de pouvoir bénéficier de primes réduites n'est pas un facteur déterminant dans l'optique d'un changement de caisse-maladie.

1. Choix des franchises / Changement pour l'année suivante

Trop peu d'assurés profitent d'optimiser leur franchise. 76.2 % d'entre eux conservent leur franchise actuelle pour l'année suivante.

Malgré l'arrivée des nouvelles franchises de 2000 et 2500, la franchise de 1500 conserve un pourcentage non négligeable. Ce maintien est principalement dû à une réticence au changement.

Une grande majorité d'assurés ont une franchise qui ne correspond pas à leurs besoins. S'ils l'augmentaient, ils pourraient obtenir une réduction de leur prime allant jusqu'à 50 %.

La tendance haussière des dernières années s'accroît, se traduisant par une désaffection vis-à-vis des franchises intermédiaires. Les assurés en bonne santé choisissent la franchise la plus élevée, alors que les assurés malades s'accrochent à la franchise minimale.

Les hommes se tournent plus facilement vers la franchise de 2500, et ce à raison de 24.6 % contre seulement 15.6 % chez les femmes. Pour la franchise de 300, c'est l'inverse: 42.6 % des femmes inclinent à préférer la franchise minimale contre 32.4 % chez les hommes.

2. Assurances complémentaires

Parmi les utilisateurs des sites de comparaison*, plus de la moitié d'entre eux se sont déclarés intéressés par les assurances complémentaires. La tendance haussière de ces dernières années démontre que ce marché bénéficie d'un fort potentiel de croissance.

Il faut s'attendre à une concurrence de plus en plus rude entre les caisses. La lutte pour les parts de marché de l'assurance obligatoire servant de vecteur pour le marché des assurances complémentaires n'est pas prête de s'arrêter.

3. Modèles d'assurance alternatifs

Depuis 2004, on constate un intérêt accru pour ce type de modèle, passant de 9 % à 44.2 % en 2008.

Parmi les modèles alternatifs, c'est le modèle médecin de famille qui connaît le plus fort engouement avec 24.2 % pour 2008.

Malgré cette popularité croissante, selon un récent sondage mené auprès de plus de 500 internautes, 60 % d'entre eux préfèrent conserver leur libre choix du médecin au détriment d'une baisse de primes.

Une méconnaissance des spécificités de ce type de modèle par 44 % des assurés et le sentiment d'une perte de liberté sont les

principales raisons d'une réticence au changement.

4. Variation de la propension à changer de caisse-maladie selon le type d'information reçue

Sur la base des données récoltées sur les sites de comparaison*, on identifie clairement chaque année, l'impact de deux informations déterminantes qui influencent la propension à changer de caisse maladie.

La publication officielle des primes par l'OFSP suscite un intérêt non négligeable de la part des assurés, à étudier leur situation actuelle sur la base de l'annonce de l'évolution des primes pour l'année suivante. Cet intérêt est encore plus important lorsque chaque assuré reçoit son décompte des primes pour l'année suivante.

Les médias, les associations de consommateurs, les sites de comparaison ainsi que la mise à disposition d'hotline par les cantons sont autant de moyens parmi d'autres qui jouent un rôle essentiel dans la mise à disposition d'informations utiles pour les assurés en vue d'un changement d'assureur.

5. Potentiel d'économie en changeant d'assureur

il paraît utile de rappeler aux assurés qu'ils peuvent changer d'assureur jusqu'à la fin du mois de novembre et profiter d'un potentiel d'économie pouvant atteindre 128% de leur prime.

bonus.ch met à disposition des assurés un tableau présentant les primes les plus attractives par canton.

* Enquête réalisée sur la base des données collectées sur les sites de comparaison bonus.ch, comparez.ch, vergleichen.ch et compara.ch

Tableaux et graphiques détaillés:

http://www.bonus.ch/Donnees/News-Sources/2008/Pdf/StatsOpt_F.pdf

Primes les plus et les moins attractives par canton:

http://www.bonus.ch/Donnees/News-Sources/2008/Pdf/PrimesTop_F.pdf

Contact:

bonus.ch S.A.
Patrick Ducret
Ch. de Rovéréaz 5
CH-1012 Lausanne
Tél.: +41/21/312'55'91
E-Mail: ducret@bonus.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100573196> abgerufen werden.